CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E2347** **VALABLE JUSQU'AU** **01/06/2027**

ÉDITÉ LE 09/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/06/2001

Forme juridique : SAS

Capital : 372 006

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ROMANS 2001B289 B438333577

Siret : 438 333 577 00015

Code NACE : 2511Z

Numéro caisse de congés payés : 8004566

Assurance Responsabilité Travaux :
ABEILLE IARD & SANTE 78981703

Assurance Responsabilité Civile :
ABEILLE IARD & SANTE 78981703

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Raison sociale : TARDY CONSTRUCTIONS METALLIQUES

Sigle : TARDY CONSTRUCTIONS
50 RUE DE LA BOUILLARDIERE
26210 EPINOUZE

Téléphone : 04 75 31 62 23 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
SARL TARDY CONSTRUCTIONS (395 177 900) / TARDY ALBAN DÉSIRÉ DIRECTEUR GÉNÉRAL / LAVAL PIERRE YVES PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.tardy-constructions.com

E-mail : administratif@tardy-constructions.com

Effectif moyen : 24 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 11 947 978 **Tranche de classification :** CA8

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2411	Constructions métalliques de bâtiment (Technicité courante)	24	30/09/2026
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées	14	20/01/2026
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante)	10	20/01/2026
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 09/10/2026 09:55

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.